

MIHARI

Gestion Locale des Ressources Marines – Réseau Madagascar



© WCS

MIHARI
Gestion Locale des Ressources Marines – Réseau Madagascar

www.reseau-mihari.org

Communautés locales gestionnaires

Madagascar, hotspot mondial de la biodiversité, est reconnu mondialement pour ses mangroves, ses récifs coralliens, ses plages et ses algues marines. Plus de 200,000 personnes dépendent des ressources côtières et marines pour leur subsistance. Cependant, ces communautés côtières sont la plupart confrontées à un isolement géographique. L'approche de gestion descendante (gestion top down) des ressources naturelles est aussi encore dérisoire. Dans ce cadre, l'autonomisation des communautés locales à prendre et à appliquer les décisions concernant l'utilisation de leurs ressources est désormais considérée comme l'approche de gestion des ressources naturelles la plus efficace.

Aires Marines Gérées Localement

Les Aires Marines Gérées Localement (LMMA) sont des zones marines et/côtières gérées par une ou plusieurs communautés dans le but de contribuer à la protection des ressources halieutiques et la biodiversité marine.

Dans de nombreux pays tropicaux comme les Fidji et le Kenya, les LMMAs se sont révélées comme étant des systèmes efficaces pour la gestion des ressources marines. Ils constituent également des outils importants pour préserver la sécurité alimentaire, lutter contre la pauvreté dans les zones côtières, et aider les communautés côtières à s'adapter au changement climatique.

La première LMMA a Madagascar a été créée en 2005. Le concept a depuis pris de l'ampleur au sein des communautés, des autorités gouvernementales et des Organisations Non Gouvernementales (ONG), avec la mise en place d'environ 64 LMMAs jusqu'à ce jour.

Les LMMAs sont réparties dans toute l'île et contiennent une grande diversité de milieux marins et côtiers, des archipels de corail aux forêts de mangroves côtières, et une importante communauté locale qui en dépendent pour leur subsistance.

Mise en oeuvre des LMMAs

Le concept de LMMA englobe toutes les initiatives visant à gérer les environnements côtiers et marins où les communautés locales constituent les acteurs clés de la gestion de leurs ressources.

Gouvernance des LMMAs

La gestion locale des ressources naturelles à travers les LMMAs à Madagascar est classée en trois structures juridiques bien distinctes: la gestion des ressources à travers l'utilisation de la convention locale Dina; Nouvelle Aire Protégée (UICN categories V ou VI, dans le cadre du Système des Aires Protégées de Madagascar); ou à travers des transferts de gestion des ressources naturelles aux communautés locales, sous forme de contrats, telle que la GEstion LOcale SEcurisée (GELOSE).



© Blue Ventures

Les outils de gestion des LMMAs:

- Réserves permanents ou temporaires et fermeture de pêche
- Restriction sur l'utilisation des engins de pêche – ex: interdiction de la pratique de la senne de plage
- Développement des activités génératrices de revenus telle que l'aquaculture
- La gestion de la restauration des forêts de mangrove



MIHARI: la mise en réseau des communautés gestionnaires des ressources marines

Le système d'apprentissage entre pairs constitue un outil très efficace pour renforcer les capacités locales en terme de gestion des ressources halieutiques. Cette approche permet également de promouvoir l'adoption des efforts de conservation menés par les communautés locales. Dans ce cadre, un forum national a été organisé en juin 2012 regroupant 55 représentants des communautés issus de 18 LMMAs pour des échanges d'expériences en terme de gestion locale des ressources marines. De ce forum est né la création du réseau des LMMAs à Madagascar: MIHARI, un acronyme qui se traduit par «gestion des ressources marines au niveau local».

Le réseau MIHARI est basé sur des réunions régulières des représentants des LMMAs, leur offrant l'opportunité de partager leurs expériences, d'analyser leurs problèmes communs et de développer des solutions collaboratives.

MIHARI regroupe actuellement 150 communautés, intégrées dans 64 associations réparties dans les zones côtières de Madagascar.



© Johnson Rakotonianina

Prochaines étapes du Réseau

- ‰ Faciliter les échanges continus entre les communautés gestionnaires des LMMAs, et promouvoir d'autres possibilités pour renforcer les capacités de la communauté
- ‰ Assurer l'engagement du Gouvernement dans la gestion locale des ressources marines
- ‰ Développer des systèmes simplifiés pour le suivi et la surveillance des progrès réalisés dans la mise en œuvre des LMMAs à Madagascar
- ‰ Explorer les options pour assurer la viabilité financière des LMMAs, et le réseau MIHARI
- ‰ Développer une structure formelle, durable et participative pour le réseau, en assurant une communication efficace entre les membres
- ‰ Promouvoir le réseau MIHARI à Madagascar à travers l'augmentation de sa visibilité aux niveaux local, régional et national
- ‰ Collaborer avec les autres LMMAs dans d'autres pays, et tirer avantage de leurs expériences

>7,250km²

habitats marins et côtiers de Madagascar sont actuellement sous la gestion des communautés locales - 11% du plateau côtier de Madagascar

Environ 200,000 personnes à Madagascar tirent bénéfice des LMMAs

Les LMMAs représentent plus d'un tiers de la zone marine totale dans le système de Madagascar National Parks



A propos de MIHARI

MIHARI est une initiative entre les principales institutions partenaires citées ci-dessous et les communautés locales engagées dans la gestion des ressources marines à Madagascar. Le budget de fonctionnement du réseau provient d'un financement de John D. et Catherine T. MacArthur Foundation.



MacArthur Foundation

Pour de plus amples informations sur MIHARI ou pour discuter d'éventuelles collaborations avec le Réseau, veuillez contacter:



Vatosoa Rakotondrazafy
Coordinatrice du Réseau MIHARI
mihari.mada@gmail.com